**mardi 23 juin 2015 : LE CESE a voté son avis**

**« pERPECTIVES POUR LA Révision de la stratégie europé 2020 »**

 **Lancée en 2010, la stratégie Europe 2020 a été créée dans le but louable de relancer la compétitivité et l’emploi dans l’Union européenne (UE) en s’attaquant aux problèmes structurels, tout en garantissant une cohésion économique, sociale et territoriale pour les citoyens.**

**Aujourd’hui, le bilan qui peut en être dressé à mi-parcours est décevant tout particulièrement dans les domaines de l’emploi et de la lutte contre la pauvreté et l’exclusion.**

**Il est clair que les politiques économiques menées pour tenter de résoudre la crise survenue en 2008 ont nui à la capacité d’atteindre les objectifs.**

**La Commission européenne devrait avant la fin de l’année, formuler des propositions de révision de la stratégie Europe 2020.**

**Dans ce contexte, le CESE souligne l’importance d’un nouveau projet ambitieux pour l’UE dans une période marquée par le scepticisme et la défiance des citoyens vis à vis de l’Europe.**

**Le CESE est convaincu que l’UE a besoin d’une stratégie globale de moyen terme pour une croissance durable et des emplois de qualité. Cette stratégie aidera à surmonter la crise actuelle qui se prolonge dans certains pays et pourra remédier aux inégalités croissantes.**

**La révision à mi-parcours constitue une occasion unique à saisir pour la relancer et l’ancrer dans une nouvelle gouvernance économique, sociale et environnementale équilibrée.**

**L’avis *Perspectives pour la révision de la stratégie Europe 2020* a été présenté le 23 juin par son rapporteur M. Alain Delmas (Groupe CGT), en présence du président de la section des affaires européennes et internationales Yves Veyrier (Groupe CGT-FO), et adopté par l’Assemblée Plénière du CESE avec 173 votes pour et 1 contre.**

**DONNER UN ROLE CENTRAL A LA STRATEGIE EUROPE 2020**

Plusieurs raisons militent pour mettre la stratégie Europe 2020 au cœur des politiques :

* Il est devenu de plus en plus difficile de distinguer au fil des années le degré de priorité donné aux stratégies ou politiques de dimension transversale : Europe 2020, Semestre Européen, Plan d’investissement de la Commission, Plan d’action climat/énergie…
* Ces actions non coordonnées, non hiérarchisées, aux temporalités différentes, brouillent l’horizon des acteurs et ne facilitent pas l’appréhension de l’avenir de la construction européenne à moyen terme.
* La question est posée de la cohérence et du risque de marginalisation, de dilution, voire d’abandon pur et simple de la stratégie Europe 2020 qui, malgré ses imperfections, demeure la seule stratégie ayant vocation à organiser un équilibre respectant les dimensions économique, sociale, environnementale.

Dans ce contexte, le CESE estime nécessaire :

* d’inscrire l’ensemble des objectifs Europe 2020 dans un cadre plus formel, plus contraignant, à l’instar des objectifs de la gouvernance économique ;
* de renforcer le processus démocratique par l’institution de vrais espaces de dialogue et de concertation. Tant au niveau national qu’au plan européen, le constat est sans ambiguïté : la société civile et ses organisations ne sont pas ou peu associées de manière appropriée dans la mise en oeuvre de la stratégie Europe 2020.

**ENRICHIR LA DEFINITION DES CINQ OBJECTIFS POUR MIEUX TENIR COMPTE DE LA REALITE**

Les objectifs chiffrés de la stratégie bien qu’ayant le mérite d’avoir été acceptés politiquement et de permettre de mesurer les tendances - progrès ou reculs des Etats membres dans un certain nombre de politiques -ont une valeur relative. Le CESE recommande en conséquence d’**affiner les objectifs actuels et s’assurer de leur suivi** plutôt que d’en augmenter leur nombre. A titre d’exemple, pour l’objectif « emploi », le CESE estime nécessaire de disposer d’indicateurs qui en mesurent la qualité, et de prendre en compte le critère égalité femme/homme.

**REPENSER LA STRATEGIE POUR REPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX MONDIAUX**

Pour le CESE, la modification à la marge des indicateurs actuels n’interdit pas **d’interroger la pertinence du modèle de croissance** **qui sous-tend la stratégie**, et savoir si celle-ci est bien adaptée au monde qui se dessine dans les prochaines années.

**En écho aux travaux menés par l’OCDE qui a identifié onze dimensions comme étant essentielles au bien-être et au progrès de la société, le CESE suggère d’introduire cette perspective dans la stratégie Europe 2020**. Les cinq objectifs de la stratégie contribuent certes en partie à mesurer le bien être des personnes, mais le CESE propose d’aller plus loin en revisitant ces objectifs et en y **intégrant les perspectives des réflexions sur le « PIB et au-delà »**. En effet, le CESE regrette que cette question ait cessé de nourrir la réflexion engagée, dès lors que toute l’attention s’est focalisée sur des mesures à court terme de lutte contre la crise.

Enfin dans cette même perspective, il propose que la révision de la stratégie soit l’occasion de **prendre pleinement en compte les Objectifs du Développement Durable** (ODD) appelés à être adoptés aux Nations Unies en septembre prochain.

 « *Pour les années 2015-2020 et au-delà, le CESE ne préconise pas de fixer de nouveaux objectifs chiffrés mais d’améliorer les outils existants. C’est en redonnant toute sa place et un nouveau souffle à la stratégie Europe 2020, que la Commission et les Etats membres pourront répondre aux défis du futur* », souligne le rapporteur de l’avis Alain Delmas.